

Le 21 mil huit cent quatre vingt six, le vingt un novembre
à Mezières, le Conseil municipal de la Commune de Combiers réuni
au lieu ordinaire de ses séances sous le vocable ordinaire de Combiers
sous la Présidence de M. Charles Jean Maire.

Étaient présents: M. G. Badaillac adjoint, M. J. Thomas
Juges, Dallery, Deluchapt Secrétaire et M. Charles Maire
Président. M. Badaillac a nommé Secrétaire
et quitte à accepter.

M. G. Badaillac prie le conseil de voter le budget prévisionnel
des répartiteurs et des propriétaires résidant dans la commune
et des domiciliés au dehors.

1^o Badaillac au Challard; Elie Wanet, à Combiers, Champet
adolphe au Montin Mont; Deluchapt Jean à la Roche; Gardin, fils au
au Maine au Loup; M. Hippolyte à Rozet; Deluchapt André
à Rozet; Dureau Secrétaire, de Bourat; Montin Jean au Montin;
Bouquet Jean au Loup; M. Charles Jean Challard, Secrétaire
Ch. Robert;

2^o Montin, Martot à La Roche Beaumont; Lafond, à La Roche Beaumont
Parand Annot à Charras; Couton Jean fils à M^o Faye; Guillard
à La Roche Beaumont; Lécuyer à La Roche Beaumont; Lécuyer
Charles Jean, à La Roche Beaumont.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits et signé
 membres présents excepté Delchapt pour ne savoir faire.

Biret Thomas Duchy Polard y Baraillat
 P. Bernier J. Charrier

Même séance

M. Le Maire propose au conseil municipal de voter l'assiette de
 deux pans pour réparations et Blanchissage de murs de l'école
 et de la cuisine est. tr. tit. etc.

Le conseil municipal après délibération vote à crédit d'autoriser
 à fin de faire faire les réparations nécessaires.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits et signé
 les membres présents excepté Delchapt pour ne savoir faire.

Biret Thomas Duchy P. Bernier
 J. Baraillat Polard J. Charrier

Même séance

M. Le Maire soumet au conseil municipal le budget des recettes
 des travaux et des dépenses des chemins vicinaux ordinaires.

Lequel budget porte 1500 francs de recettes et 1600 francs de dépenses.
 Le conseil après examen accepte le budget tel qu'il est dressé par
 M. Bazant. Voyez ci-joint pour le détail 1889.

Biret Thomas Duchy P. Bernier
 J. Baraillat Polard J. Charrier

Même séance

Monsieur Le Maire donne lecture au conseil de la lettre de
 M. le Préfet en date du 19 octobre lui annonçant que le conseil
 général a émis un vœu favorable à la création d'une station
 d'étalons dans le canton de Embuis, ainsi que de celle
 de Marais le directeur du haras de Sainte lui annonçant qu'il
 est autorisé à créer la station, et s'engageant à faire les plus
 tôt possible les réparations nécessaires au logement des chevaux
 et à celui de polépremier.

Monsieur Le Président expose que malheureusement l'état de
 finances de la commune ne lui permettrait pas de répondre
 immédiatement à ce vœu. Les appropriations nécessaires, s'il
 n'avait trouvé une personne, qui, voyant l'importance dans

Lequel était le commun et le lieu qui viendrait de cette
 créance, pour tout le pays, lui avait proposé d'avancer les fonds
 nécessaires pour faire les réparations, sans sujet d'être tenu
 à la condition que ces dépenses seraient couvertes par les annuités
 de tout franc que le conseil s'engage à faire figurer au budget
 chaque année et à faire verser entre les mains du prêteur qui en
 extirpait de la dette.

Le conseil accepte la proposition qui lui est faite et, fait
 en même temps appel à la bienveillance du conseil général en lui
 la accordant à la commune une subvention pour frais de premier établissement
 servant à servir à diminuer la dette. Il ne doute pas que le
 conseil général qui a toujours montré tant de sollicitude pour le
 bien de la commune ne le fasse encore une fois en favorisant le bien
 dans un pays si bon, place pour servir.

Enfin le conseil prie l'honneur le chef de vouloir bien prendre
 cette somme sans sa haute protection et est appuyé auprès
 du conseil général à l'usage de mois et demi.

Depuis l'octobre, les travaux à exécuter et les fournitures
 à faire s'élevaient à la somme de neuf cent vingt-trois ans.

Fait et délibéré le jour, mois et an sus dits, et ont
 signé les membres présents excepté Delucet pour ne savoir faire.

Birothomus Lucher Daland J. Badaillon
 P. Bernier

A Chauray le quatre vingt sept le deux janvier